

Certificat de Langue des Signes Française Appliquée - Niveau B1

RS4090 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15250
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

STEUM · SIRET : 47779035600026

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
JFC CONSEIL	87928477600017	Organiser l'évaluation
MAINS MELODIES FORMATION	84033990700015	Organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Principalement utilisé dans le secteur sanitaire, social et médico-social, de l'animation, de l'enseignement et de l'interprétation-traduction

Le Certificat de Langue des Signes Française Appliquée de Steum, vise à certifier du niveau de Langue des Signes Française (LSF) en tant que langue seconde.

Il respecte le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du Conseil de l'Europe tout en étant ajusté aux spécificités de la LSF, du niveau A1 au niveau C1.

Le niveau B1 est celui d'un utilisateur indépendant et correspond au « niveau seuil ».

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Selon le CECRL, notre Certificat de Langue des Signes Française Appliquée (CLSFA) valide les compétences générales et communicatives langagières du niveau A1 au niveau C1 du candidat.

A l'issue du niveau B1, le candidat doit être capable de :

- Raconter un événement ou une expérience en Langue des Signes.
- Exposer brièvement les raisons et explications de ses opinions, projets et actions en Langue des Signes.
- Echanger en Langue des Signes avec une certaine assurance une grande quantité d'informations factuelles sur des questions habituelles ou non dans son domaine.
- Décrire en Langue des Signes comment faire quelque chose et donner des instructions détaillées.

Le certificat CLSFA est délivré en cas de réussite au test d'évaluation de LSF. Celui-ci correspond au niveau de langue sélectionné par l'apprenant.

Le niveau B1 permet d'acquérir les techniques de la communication sourde (raconter, conseiller, supposer, convaincre, formuler des hypothèses).

Selon le CECRL, notre Certificat de Langue des Signes Française Appliquée valide les compétences générales et communicatives langagières du niveau A1 au niveau C1 de l'apprenant.

Pour le niveau B1 :

- Raconter un événement ou une expérience en Langue des Signes.
- Exposer brièvement les raisons et explications de ses opinions, projets et actions en Langue des Signes.
- Echanger en Langue des Signes avec une certaine assurance une grande quantité d'informations factuelles sur des questions habituelles ou non dans son domaine.
- Décrire en Langue des signes comment faire quelque chose et donner des instructions détaillées.
- Exprimer un vocabulaire suffisant sur la plupart des sujets relatifs à sa vie quotidienne, tels que la famille, les loisirs et les centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.
- Enchaîner des arguments simples en Langue des Signes.

Ces compétences sont évaluées via trois activités langagières :

- Compréhension (réception).
- Expression orale (production - interaction).
- Production enregistrée (enregistrement vidéo).

La compréhension :

- des points essentiels d'un langage clair et standard, sur un sujet familier,
- sur l'essentiel de vidéos en Lsf sur l'actualité ou des sujets qui intéressent si l'interlocuteur parle lentement et distinctement.

La formulation :

- des expressions de manière simple pour raconter des expériences et événements, des rêves, espoirs, buts,
- d'explications et d'opinions brièvement.

La capacité à :

- raconter un film, un livre et exprimer ses réactions,
- à faire face à la majorité des situations : participer à une conversation sans préparation sur des sujets familiers.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun prérequis pour passer le test d'évaluation de langue des signes française.

Le Certificat de LSF Appliquée s'adresse à tous, indépendamment de la situation, nationalité, profession, niveau d'études...

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/4090/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	15
Montant total engagé	24 205 €
Coût moyen par dossier	1 614 €
Durée moyenne	193 h
Période	03/2020 – 10/2021
France compétences	78 %
Reste à charge titulaire	12 %
France Travail	9 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.